

## e.1 | Privilégier des équipements issus du réemploi ou contenant des matériaux recyclés



### Priorité

● ● ● Prioritaire



### Difficulté de mise en œuvre

● ● ○ Moyenne



### Exemples de pilotes

- Direction du numérique
- Direction des Achats



### Exemples d'indicateurs de pilotage

- % d'équipements reconditionnés ou contenant des matériaux recyclés achetés
- Durée de conservation des matériels reconditionnés
- % de matériaux recyclés par nature dans le cas d'achats neufs

La majorité des impacts environnementaux du numérique est attribuée à la phase de fabrication des équipements. L'achat de matériel reconditionné est donc un puissant levier pour limiter les impacts du numérique sur l'environnement. Il participe aussi à un cercle vertueux qui induit la création d'emplois au sein de l'économie sociale et solidaire. Les acteurs historiques de la filière du reconditionnement sont en effet issus de l'ESS qui favorise l'insertion de personnes en situation de précarité.

Mais acheter reconditionné n'est pas inné, et malgré les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques que la démarche revêt, elle implique une véritable transformation des modes de consommation.

Lors d'un achat reconditionné, il est essentiel de demander aux fournisseurs de préciser les impacts environnementaux évités et d'estimer la durée de vie du matériel reconditionné. En outre, les gains sociaux entraînés par cette démarche doivent être évalués.

Attention aux offres ne comportant que du plastique recyclé (notamment dans l'emballage), ce qui ne réduit pas de manière significative les impacts environnementaux de la fabrication des équipements. Même s'il s'agit d'une bonne pratique, elle ne remplace pas le choix d'équipements reconditionnés.